



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PORTO-VECCHIO

N° 26/012/SSS

SÉANCE DU 09 FÉVRIER 2026

OBJET : SOLIDARITÉS - SANTÉ - SOCIAL
SANTÉ - Convention de mise en œuvre d'actions opérationnelles de coordination, de concertation et d'appui entre l'association « CPTS EXTRÊME SUD ALTA ROCCA » et la commune de Portivechju.

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois de février à 17 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 02 février 2026 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe ANGELINI, Maire.

Etaient présents : Jean-Christophe ANGELINI ; Michel GIRASCHI ; Dumenica VERDONI ; Jacky AGOSTINI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Véronique FILIPPI ; Vincent GAMBINI ; Janine ZANNINI ; Paule COLONNA CESARI ; Jeanne STROMBONI ; Marie-Antoinette FERRACCI ; Claire ROCCA SERRA ; Nathalie CASTELLI ; Santina FERRACCI ; Grégory SUSINI ; Petru VESPERINI ; Johanna GUIDICELLI ; Georges MELA ; Etienne CESARI ; Florence VALLI ; Jean-Michel SAULI.

Absents : Emmanuelle GIRASCHI ; Marie-Luce SAULI ; Didier LORENZINI ; Nathalie MAISETTI ; Stéphane CASTELLI ; Antoine LASTRAJOLI ; Ange Paul VACCA ; Marcu Antonu TAFANI ; Joseph TAFANI ; Christiane REVEST ; Camille de ROCCA SERRA.

Avaient donné procuration : Marie-Luce SAULI à Nathalie APOSTOLATOS ; Didier LORENZINI à Paule COLONNA CESARI ; Nathalie MAISETTI à Dumenica VERDONI ; Marcu Antonu TAFANI à Grégory SUSINI.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Petru VESPERINI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) répondent à 2 objectifs :

- améliorer l'organisation des soins de ville pour faire face aux enjeux du virage ambulatoire (croissance des maladies chroniques, tension démographique pour certaines catégories de professionnels de santé),
- développer l'exercice coordonné.

La Commune souhaite collaborer avec l'association « CPTS EXTRÊME SUD ALTA ROCCA » afin de renforcer la coordination et la concertation.

Dans ce cadre, il est donc proposé de signer une convention permettant la mise en œuvre d'actions opérationnelles de coordination, de concertation et d'appui.

Cette dernière donnera lieu au versement d'une subvention de 34 000,00 € afin de réaliser ces objectifs.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de délibérer en ce sens.

Le Conseil Municipal,

Où le rapport ci-dessus présenté par le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de convention de mise en œuvre d'actions opérationnelles de coordination, de concertation et d'appui entre l'association « CPTS EXTRÊME SUD ALTA ROCCA » et la commune de Portivechju, ci-annexé,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Affaires Maritimes du 06 février 2026,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : d'approuver la convention de mise en œuvre d'actions opérationnelles de coordination, de concertation et d'appui entre l'association « CPTS EXTRÊME SUD ALTA ROCCA » et la commune de Portivechju, ci-annexée.

ARTICLE 2 : d'approuver le versement d'une subvention de 34 000,00 € à l'association « CPTS EXTRÊME SUD ALTA ROCCA ».

ARTICLE 3 : d'autoriser le Maire ou son représentant, à signer la convention visée à l'article 1 et à effectuer toutes les diligences nécessaires à sa mise en œuvre.

ARTICLE 4 : Les crédits en dépenses et en recettes afférents feront l'objet des inscriptions budgétaires nécessaires aux imputations correspondantes.

La présente proposition mise aux voix est adoptée :

Nombre de membres en exercice	32
Nombre de membres présents	21
Nombre de procurations	4
Nombre de suffrages exprimés	25
Votes :	
pour	
dont procurations	
contre	
dont procurations	
abstention	
dont procurations	
unanimité	X

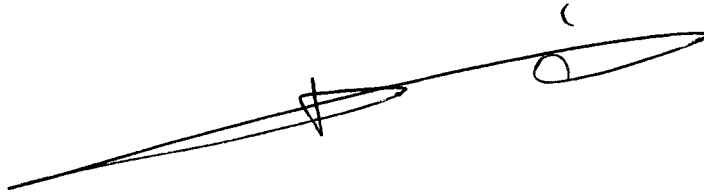
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,



Le secrétaire de séance

Petru VESPERINI

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping horizontal line with a small loop at the end and a vertical stroke crossing it near the middle.